Axe 2 : Contributions

Avertissement :

**Le document est à rédiger en français.**

**Le document ne doit pas dépasser 4 pages.**

* Courte présentation du contributeur, exposant notamment ses intérêts sur le sujet de la réduction de l’empreinte environnementale du numérique :
* Dans le cas de la présentation d’un projet ne répondant pas aux critères de l’axe 1 Dossiers de Projets :

présentation du contexte, des besoins et du périmètre visé ;

mise en évidence de la contribution du projet à l’objectif de réduction de l’empreinte environnementale du numérique ;

présentation de la capacité du porteur à réaliser le projet et identification des freins éventuels.

* Dans le cas d’une analyse et de propositions de mesures ou de politiques publiques en faveur de la réduction de l’empreinte environnementale du numérique :

identification des freins au développement de produits et services numériques tenant compte de l’enjeu de réduction de l’empreinte environnementale du numérique en France (cela peut être également une expression de besoins à l’échelle du contributeur) ;

recommandations, avec des détails de mise en œuvre, ayant un impact positif pour l’environnement.